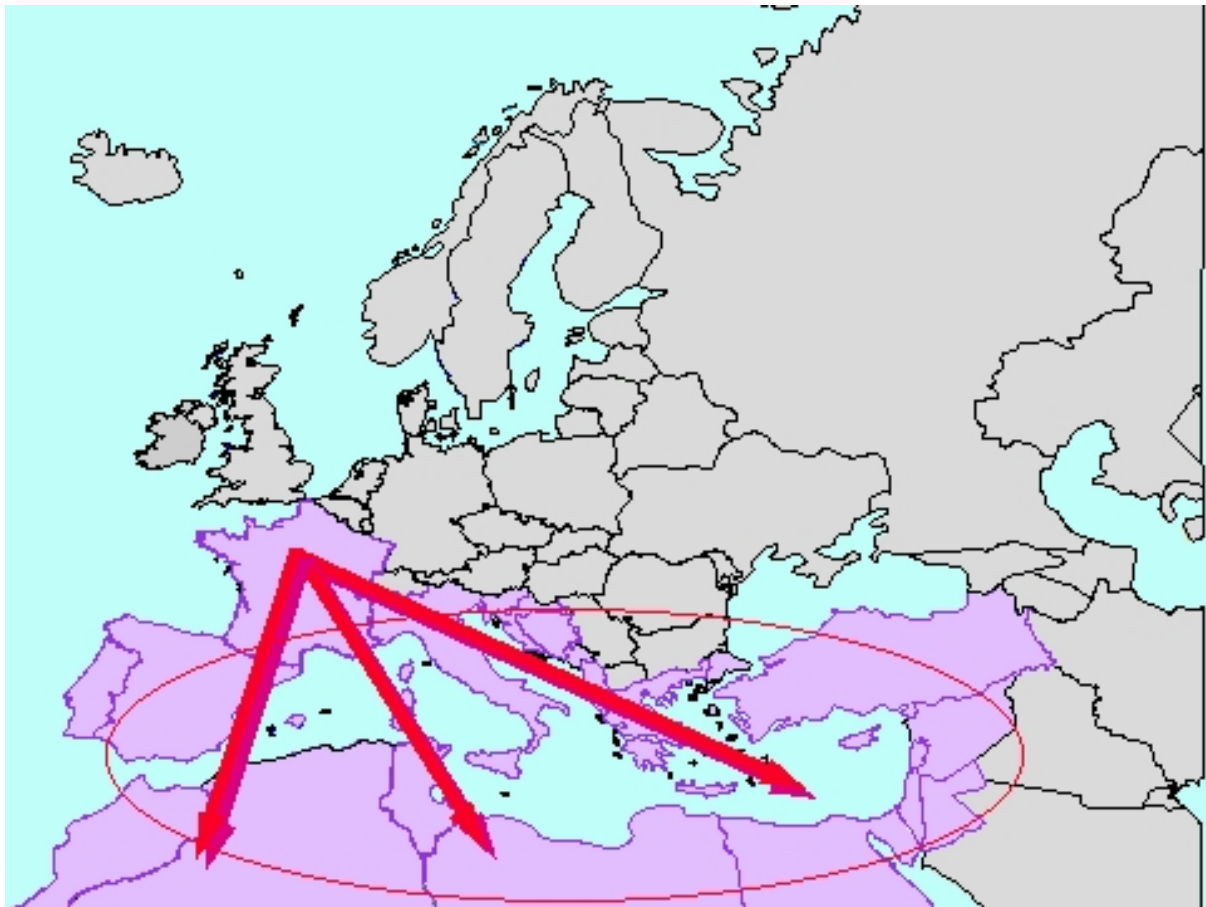


## **Tentative de définition d'une stratégie globale française appliquée au bassin méditerranéen**



**Chef d'escadron BREJOT Jean-Claude**  
**Tentative de définition d'une**  
**stratégie globale française**  
**appliquée au bassin méditerranéen**

## **Préambule :**

### **Quelle définition de la stratégie ?**

La notion de stratégie globale s'est élargie par rapport aux définitions données il y a vingt-cinq ans. Au-delà de la conduite de la guerre (Général Beauffre), au-delà de la manoeuvre des forces pour accomplir les fins de la politique (Général Poirier), elle pourrait se comprendre comme étant mise en oeuvre dès le temps de paix pour donner à la nation une place et un rôle dans le monde.

La définition donnée par le dictionnaire Larousse est la suivante : " Art de coordonner l'action de forces militaires, politiques, économiques et morales impliquées dans la conduite de la guerre ou la préparation de la défense d'une nation ou d'une coalition ". La préparation de la défense pourrait ici être plus explicitement précisée par la place que la nation entend occuper en temps de paix sur la scène internationale.

On pourrait aussi retenir la définition donnée par Hervé Coutau-Bégarie dans Introduction à la stratégie, et ne parler que de géostratégie : " la géostratégie est une stratégie fondée sur l'exploitation systématique des possibilités offertes par les grands espaces en terme d'étendue, de forme, de topographie, de ressources de tous ordres " (page 64).

La définition même du terme de stratégie présente une difficulté qui n'est pas simplement étymologique. Quoiqu'il en soit, la tentative, non dénuée d'humilité, qui vise ici à aborder la stratégie globale française appliquée au bassin méditerranéen prendra comme fondement la définition suivante, extraite du glossaire interarmées de la doctrine française, de 1995 :

" La stratégie globale est la combinaison des moyens dans les différents domaines militaire, économique, diplomatique, sur lesquels peut agir le pouvoir politique pour atteindre les buts qu'il s'est fixé ".

Elle se distingue ainsi de la stratégie générale qui est :

" ... création, déploiement et emploi de moyens en vue d'atteindre, dans un domaine donné, les objectifs de la stratégie globale ".

\* \*

\*

## Introduction

" Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a, en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle... Mais aussi, le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même ; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur." Charles De Gaulle, Mémoires de guerre, 1954.

La question est posée. Aujourd'hui, quelle est l'ambition de la France ?

D'un point de vue économique, le pays fait partie du G8 (les huit pays les plus industrialisés du monde), est la quatrième économie au monde, le deuxième exportateur de services et figure au deuxième rang mondial en terme d'indicateur de développement humain qui se détermine à la lecture de l'espérance de vie à la naissance, au taux d'alphabétisation des adultes, au taux brut de scolarisation et au produit intérieur brut réel par habitant (source : l'état du monde 1998). Même si le pays n'est plus un des phares du monde, ce qu'il fut jusqu'à la seconde guerre mondiale, il occupe encore une place importante.

Parallèlement au poids économique, la puissance d'un Etat se mesure à sa " présence " internationale. Membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU, lié à de nombreux accords de défense, le pays jouit également d'un certain rayonnement universel en raison de son histoire. Cela ne doit cependant pas gommer trop rapidement les facteurs de faiblesse et ne doit pas nous faire oublier notre rang de puissance moyenne.

Pour autant, un consensus gaulliste existe en France dans le fait que le pays a un rôle particulier à jouer sur la scène internationale.

Aussi, quelle est la vision de la France et quelles sont les actions qui concourent à son rayonnement ? En d'autres termes, quelle est la stratégie globale du pays ?

Le bassin méditerranéen constitue aujourd'hui, sans doute plus que jamais encore, pour la France, le champ de son action privilégiée pour des raisons historiques, économiques et culturelles (au sens large). Sans omettre une participation active, voire tout en conservant un rôle majeur, au sein des organisations européennes (Union européenne, Union de l'Europe Occidentale, Organisation de la Sécurité et de la Coopération en Europe), la France a incontestablement une responsabilité particulière en Méditerranée qui la conduit de facto à développer une stratégie nationale, en cohérence étroite avec celle conduite dans le contexte européen.

Avant même d'explorer les voies possibles de l'action potentielle et actuelle française, il est nécessaire d'étudier ce que comprend le terme de stratégie tout en définissant quels sont les enjeux et intérêts la motivant. Il ne conviendrait pas de passer sous silence l'action européenne qui développe une coopération euro-méditerranéenne certes encore balbutiante mais fondamentalement génératrice de stabilité, tout en convenant que la France seule doit aussi et parallèlement conduire sa propre stratégie appliquée au bassin méditerranéen.

\* \*

\*

1). Quels intérêts pour la France en Méditerranée ?

La France est tout particulièrement concernée par la stabilité du bassin méditerranéen pour les raisons parfaitement évidentes que sont la proximité géographique et le poids de l'histoire. Le président de la République l'a clairement affirmé dans son discours du Caire, en avril 1996, quand il a assigné à la France le grand dessein de contribuer " à bâtir une communauté méditerranéenne ".

Mais, pour asseoir l'ambition nationale et édifier une stratégie adaptée, l'étude géopolitique de la région doit permettre d'identifier le plus clairement possible les enjeux et intérêts que cette stratégie recouvre. Alors seulement, la réflexion stratégique permettra de faire des choix.

### Des enjeux divers mais fondamentaux

La région est le lieu de conflits ouverts et de foyers de tension. On peut dénombrer plus d'une quinzaine de situations conflictuelles entre le détroit de Gibraltar et le Golfe persique. Ses dépenses militaires passées (8,8 % du PNB en 1988) en font la région la plus militarisée du monde. Les conflits y sont complexes et divers. La crise israélo-palestienne, dont les récents développements ne portent guère à l'optimisme, perdure inlassablement et déstabilise toute la région. La Grèce et la Turquie ne parviennent pas à s'inscrire dans une logique pacifique, et Chypre demeure leur abcès de fixation. On peut citer également le contentieux du Sahara occidental, la crise islamiste algérienne et dans une moindre mesure celle de l'Egypte, la revendication kurde sans compter les séquelles de crises passées telles que celle du Liban. L'Irak, la Libye, le Soudan et l'Iran sont placés sous sanctions et embargos internationaux ou unilatéraux. Enfin, l'instabilité des Balkans est porteuse de déséquilibres profonds sur la façade orientale du bassin. La quête de la stabilité régionale constitue indubitablement le premier enjeu vers lequel doivent tendre les énergies nationales.

Cette stabilité ne peut s'imposer sans un développement économique, autre enjeu fondamental. Le volume des échanges euro-méditerranéens équivaut à peu près à celui des Etats-Unis et du Canada avec le Mexique : l'Europe représente plus de la moitié des exportations et importations de la zone. Son excédent commercial y était de 14 milliards d'écus en 1994 contre 9 avec les pays d'Europe centrale et orientale. Tout retour à la croissance dans cette région aura un impact positif et direct pour l'Europe et donc pour la France. Or, l'écart des revenus entre le nord et le sud du bassin demeure très important mais ne doit pas masquer des atouts, parmi lesquels le dynamisme technologique d'Israël, le développement industriel de la Turquie et l'essor économique naissant du Maroc et de la Tunisie.

Enfin, le monde musulman est aux prises avec l'intégrisme musulman. Il se manifeste sur tout l'espace arabe et en Turquie. Cette fracture culturelle pourrait induire une incompréhension réciproque des peuples méditerranéens et conduire, au pire, à l'affrontement de deux " civilisations " mitoyennes. Ce dernier enjeu n'est pas le moindre, tant pour les Européens que pour les Français.

## Des intérêts nationaux diversifiés

Selon le Livre Blanc sur la défense, rédigé en 1994, les intérêts sont patrimoniaux et immatériels.

Les intérêts français se définissent, d'abord traditionnellement, par un caractère patrimonial, lié à l'attachement à des biens (territoire, richesses économiques, moyens de communication, présence de ressortissants) que le pays entend protéger partout où ils se trouvent et auxquels il doit pouvoir accéder sans entrave. On relève dès lors les intérêts domaniaux qui couvrent les eaux territoriales. La façade côtière méditerranéenne nationale s'étend sur 625 km, soit à peu près le quart des rives nationales (1935 km en comptant la Corse). Elles sont le lieu de nombreuses activités de pêche, de tourisme, d'aquaculture, etc. Les intérêts dynamiques sont ceux dont la mer est elle-même le siège. La Méditerranée représente une voie de circulation de première importance pour un grand nombre de produits indispensables à l'activité économique. Par exemple, le complexe portuaire de Fos-Marseille voit transiter plus de 40% du trafic maritime national, dont 60% des minerais stratégiques nécessaires au pays. Cette mer draine aussi, en volume, 1/6 du trafic maritime général et 1/3 du trafic pétrolier mondial. Enfin, les intérêts expatriés se traduisent par quelques 170 000 ressortissants français et un tissu d'entreprises françaises sous tout type de statut (expatriée, joint-venture, sous-traitance offshore, etc.).

Mais à ces intérêts matériels traditionnels s'ajoutent des intérêts immatériels liés par exemple à la défense des grands principes de la vie internationale et à notre statut de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Ces intérêts reposent sur la coopération militaire et civile, la présence culturelle, la participation à la formation, les accords de défense ou le soutien des associations francophones.

Enjeux et intérêts indentifiés, dont l'observation continue et attentive est rendue nécessaire par l'extrême complexité de la zone, quelle stratégie la France doit-elle définir ?

## Une stratégie globale nationale cohérente avec l'action européenne

La stratégie globale est le niveau auquel est développé et employé l'ensemble des forces actuelles et potentielles de la nation, dès le temps de paix, pour atteindre les buts définis par la politique générale du gouvernement. Le projet français en Méditerranée, comme partout ailleurs, s'appuie sur cinq principes que sont la gouvernance, le rayonnement, l'influence, la richesse et la force. Le schéma qui suit détaille ainsi l'ensemble des stratégies à mettre en oeuvre pour concourir à la

réalisation du projet gouvernemental, impossible sans le principe de gouvernance qui est une condition nécessaire à la mise en oeuvre de la stratégie nationale. Il s'agit de l'aptitude du gouvernement à définir, concevoir, organiser et conduire les stratégies pour chaque domaine.



Parallèlement, la France ne peut conduire sa propre stratégie isolément. L'Union européenne développe depuis longtemps déjà (dès 1958) une coopération économique avec les pays méditerranéens, renforcée récemment par le Partenariat euro-méditerranéen initié en 1995.

Pour autant, l'extrême fragilité politique de l'Union ne peut qu'inciter la France, tout en continuant à y jouer un rôle majeur, à renforcer sa propre stratégie globale en Méditerranée.

\* \*

\*

## 2) pour une vision européenne plus forte de la stratégie globale en Méditerranée

Les récentes crises en ex-Yougoslavie et en Albanie suffisent à démontrer, si besoin en était, l'importance stratégique du bassin méditerranéen pour des Européens en quête d'union politique plus affermie. Les négociations sur l'élargissement et la réorganisation régionale de l'OTAN (sommet de Madrid, juillet 1997) et l'étude de l'ouverture de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale sont des facteurs d'évolution profonde pour l'avenir de l'Europe qui ne doivent pas pour autant éloigner cette dernière de ses racines méditerranéennes.

Même si économiquement et militairement des initiatives concourent au rapprochement des deux rives, des faiblesses structurelles demeurent, renforcées par l'omniprésence américaine dans la région.

un partenariat ancien et récent à la fois

Dès 1958, un an seulement après la signature du Traité de Rome, était signé un arrangement concernant les relations de la Communauté avec les pays et territoires d'outre-mer. Parallèlement au développement des conventions de Yaoundé puis de Lomé particulièrement vouées à l'aide à fournir à l'Afrique dans son ensemble, à partir de 1972 la Tunisie, l'Algérie et le Maroc ont bénéficié d'accords de coopération. Plus tard, ces accords ont été étendus à tous les pays du bassin méditerranéen. De 90 millions de dollars dans les années quatre-vingts, l'aide est passée, sous l'impulsion de la politique méditerranéenne rénovée, à 526 millions de dollars en 1993 puis 638 en 1994. Le Traité de Maastricht (1992) a transformé la coopération au développement en politique européenne de coopération.

Dans ce contexte, le Maghreb constitue le pilier de la politique méditerranéenne de l'Union. Au cours des années 1993//94, les pays du Maghreb ont reçu une part importante de l'aide communautaire : le Maroc (203 millions de dollars), l'Egypte (97 millions de dollars) et la Tunisie (52 millions de dollars) figurent parmi les premiers bénéficiaires.

En 1990, la Communauté a adopté un programme d'action permettant un accroissement du niveau de ressources financières allouées aux pays du bassin méditerranéen et comportant une aide aux réformes économiques. Une étape nouvelle a ensuite été franchie par la signature de protocoles avec les pays du Maghreb et du Mashreq qui représente 2, 375 milliards d'écus. Ces protocoles sont fondés sur le dialogue politique, le libre accès aux marchés industriels, la coopération financière, la coopération économique, sociale et culturelle.

En 1995, l'Union a défini le cadre d'un nouveau partenariat euroméditerranéen (voir annexe 1) ; une somme de 4,7 milliards d'écus a été mobilisée au sommet de Cannes (juin 1995) pour la période 1995-1999 (somme trois fois supérieure à celle de 1991-1994). Une déclaration et un plan d'action adoptés à la Conférence de Barcelone (novembre 1995) prévoient une coopération en trois volets : politique, économique, culturel et humain. C'est dans ce contexte qu'a été lancé le processus de renouvellement des accords de coopération entre l'Union et les pays méditerranéens ; des accords d'association ont été conclus avec le Maroc (1996), la Tunisie (1995) et l'Algérie (1996).

Le bilan du partenariat euro-méditerranéen, dressé lors de la deuxième conférence interministérielle qui s'est tenue à Malte les 15 et 16 avril 1997, laisse apparaître les limites de ce projet ambitieux. Si le volet économique-financier évolue favorablement (avec la Tunisie, le Maroc, Israël, l'Autorité palestinienne, l'Égypte, la Jordanie et le Liban), la coopération politique et de sécurité demeure extrêmement fragile.

Si le développement économique est immanquablement le facteur d'une évolution politique et d'un accroissement des libertés (déjà compris par Montesquieu et décrit dans L'esprit des lois en 1748), il ne suffit pas à élaborer une stratégie globale efficiente.

On peut considérer que parmi les cinq piliers de la stratégie globale, hormis la richesse précédemment décrite, l'influence que l'Europe exerce de facto et de jure par le biais des alliances (avec plus ou moins de puissance d'ailleurs), la force demeure sans doute le volet le plus faible dans le cadre de la sécurité globale, même s'il existe des avancées notables.

Le 15 mai 1995, après de longues démarches entreprises depuis 1989, une déclaration pour la constitution de forces terrestres et maritimes, appelées EUROFORCE et EUROMARFORCE, est signée par les ministres espagnols, italiens et français des affaires étrangères et de la défense, lors du conseil des ministres de l'UEO à Lisbonne. Le Portugal s'est joint aux trois autres partenaires lors de cette même réunion. La vocation méditerranéenne des quatre pays membres est évidente mais elle concourt directement à la sécurité européenne car elle offre aux pays de l'UEO ses structures concrètes, leur permettant de s'y intégrer dans le cadre d'opérations potentielles.

La création de ces deux forces latines est une avancée fondamentale en matière de sécurité pour le bassin méditerranéen mais ne doit pas se limiter à la simple menace qu'elle constitue. Une coopération militaire, concrétisée par des exercices communs, atténuera incontestablement ce sentiment exprimé, de manière certes polémique, par la Libye en novembre 1996, dénonçant cette création comme une provocation au Maghreb (Le Figaro, le 12 novembre 1996).

### Des faiblesses structurelles

L'effort de l'Europe, surtout économique, est incontestable. Les débuts d'une organisation de la sécurité dans la région sont tangibles. Pourtant, la crédibilité d'une " stratégie globale " appliquée à la Méditerranée demeure relativement faible pour des raisons tout d'abord internes à l'Europe elle-même mais aussi en raison du rôle important joué par les Etats-Unis dans la région.

Il est inutile de revenir sur la faiblesse structurelle de la gouvernance européenne, qui ne mérite d'ailleurs pas toutes les critiques dont elle est l'objet, tant son ambition et sa démarche sont nobles et porteuses d'un avenir certainement plus riche qu'un retour à un repliement sur les frontières d'Etats au potentiel individuel minime à l'échelle internationale. Il convient toutefois de constater que la faible cohésion politique actuelle nuit à l'élaboration d'une stratégie pertinente, telles que l'illustrèrent les longues hésitations européennes lors des crises en Bosnie et en Albanie.

Pour en revenir plus précisément au bassin méditerranéen, l'élargissement programmé de l'Union aux pays de l'Europe centrale et du nord risque à terme de détourner une part importante de l'aide économique destinée jusqu'alors aux pays du Maghreb et du Mashreq. Il est évident que la perception de " l'intérêt méditerranéen " manifesté par les pays latins européens peut être ressentie moins fortement par des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas et les pays nordiques plus naturellement attachés à la Mitteleuropa. Cela s'est d'ailleurs déjà manifesté lors de l'engagement européen en Albanie qui a vu une participation quasi méditerranéenne (à l'exception de l'Autriche) à l'opération. Un recul économique doublé d'un " désintérêt " politique à

l'égard de la Méditerranée affaiblira incontestablement la position européenne dans le bassin et menacera directement la France, compte-tenu des enjeux et des intérêts déjà explicités.

A cette éventualité s'ajoute la posture stratégique américaine en Méditerranée. Historiquement présents en Méditerranée depuis 1786 (traités de paix avec le Sultan du Maroc, puis avec la Régence d'Alger, le bey de Tripoli et de Tunis pour préserver leur commerce maritime des corsaires barbaresques), théâtre de leur première opération offensive pendant la seconde guerre mondiale (opération Torch en novembre 1942), les Etats-Unis firent de la Méditerranée un théâtre prioritaire pendant la guerre froide. Aujourd'hui, le bassin constitue un corridor prioritaire tant maritime qu'aérien vers le Proche-Orient, et plus particulièrement vers le pétrole du Golfe, où se situe la plus grande réserve prouvée du monde. Il s'agit bien plus d'ailleurs de garantir le libre acheminement dans le cadre de l'économie mondiale de marché que de protéger ses approvisionnements propres (20% seulement de leur consommation). A cet intérêt stratégique s'ajoute celui de la surveillance d'une zone potentielle de crises, depuis le Maghreb jusqu'au Mashreq, se prolongeant jusqu'au Proche-Orient. La permanence de la VI<sup>e</sup> flotte en Méditerranée, malgré la fin de la guerre froide, atteste de l'intérêt stratégique que les Américains accordent à cette région. Si on y ajoute le " contrôle " exercé sur l'OTAN et le refus américain de concéder le commandement sud de l'OTAN à un Européen (demande française lors du sommet de Madrid, juillet 1997), l'Europe voit sa marge de manoeuvre stratégique passablement amputée, souvent de bon gré d'ailleurs, compte-tenu de l'ancrage viscéralement atlantique de certains partenaires européens.

Ce constat dressé démontre avec acuité que la France ne peut se contenter de la seule action stratégique européenne pour préserver, voire développer ses intérêts particuliers et pouvoir répondre aux nombreux enjeux que le bassin méditerranéen génèrent.

\* \*

\*

### 3) pour une vision nationale de la stratégie globale en Méditerranée

" C'est parce que nous ne sommes plus une grande puissance qu'il nous faut une grande politique parce que, si nous n'avons pas une grande politique, comme nous

ne sommes plus une grande puissance, nous ne serons plus rien ". Charles De Gaulle dans Le secret des jours, Philippe de Saint-Robert, Lattès, 1996.

L'action de l'Union européenne, pour importante qu'elle soit, économiquement surtout, ne peut satisfaire au projet national politique en Méditerranée. Il est parfaitement évident que l'action en faveur de la richesse sera d'autant plus efficace qu'elle sera réalisée par un ensemble de partenaires, par simple logique mathématique. Pour autant, l'économie nationale a aussi un rôle " unilatéral " à jouer.

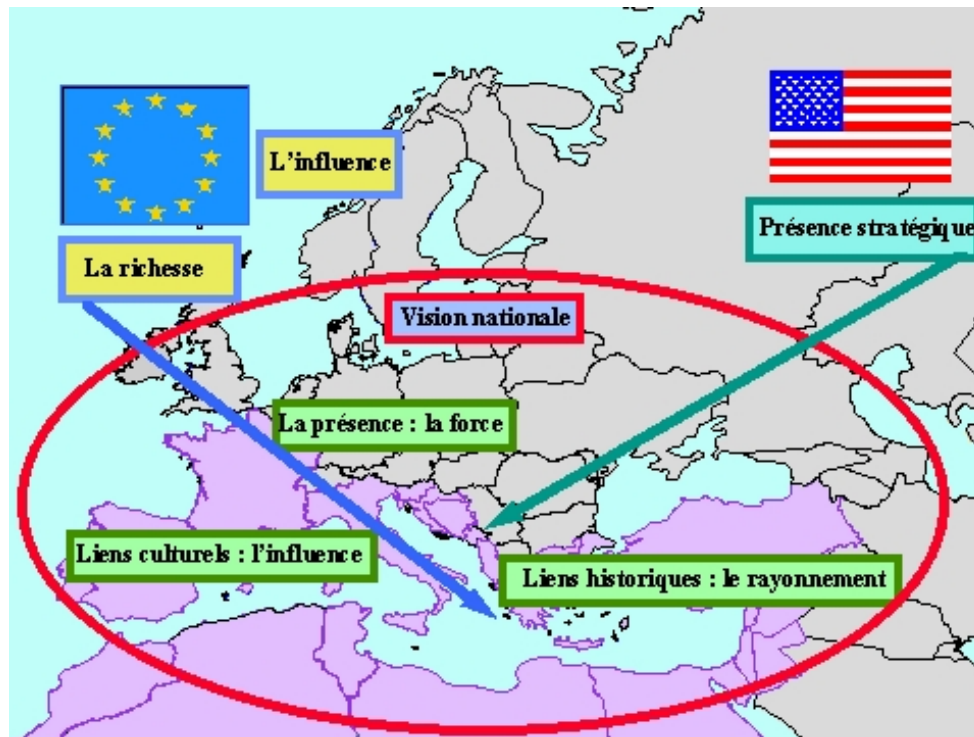
Il est intéressant de noter, à la lecture du concept de défense français, que les bases doctrinales s'appuient sur les orientations suivantes :

- préservation des intérêts vitaux,
- maintien de la paix et du droit international,
- service public
- et, en deuxième position dans l'ordre de classement, contribuer à la sécurité de l'Europe et de la Méditerranée.

Par ailleurs, parmi les grands axes de la politique diplomatique et de sécurité nationale, figurent, dans le cadre de la valorisation des solidarités traditionnelles, la francophonie et la Méditerranée (processus de Barcelone notamment).

Au-delà de la volonté clairement affichée, quelle stratégie cela implique-t'il ?

Tenant compte de l'action concrète européenne, de la forte présence américaine, la France peut agir dans les domaines du rayonnement, de l'influence et de la force, même si l'on ne peut exclure totalement la richesse. Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur les liens historiques profonds qui nous unissent par-delà l'étendue méditerranéenne, et donc sur les liens culturels, pour servir une vision française exprimant le rapprochement plutôt que la défense de nos intérêts respectifs.



## les liens historiques pour appui

La France est présente au Proche-Orient dès la première croisade et, en 1536, Soliman le Magnifique lui conféra la protection des chrétiens par le traité dit des "capitulations". La lutte contre les corsaires "barbaresques" menée par Duquesne (1682) précède l'arrivée du Royaume-Uni en Méditerranée (prise de Gibraltar en 1704). Tout le XVIII<sup>e</sup> siècle verra la rivalité franco-britannique s'y exercer. La Grande-Bretagne s'installera durablement au Proche-Orient, s'appuyant sur le canal de Suez pour commercer avec les Indes. La France, pour sa part, s'installe en Algérie en 1830, en Tunisie en 1881 et au Maroc en 1907. Le Maghreb constituera d'ailleurs l'effort national, sans pour autant exclure le Liban et la Syrie. La décolonisation interrompra cette présence physique sans pour autant (sauf pour l'Algérie) effacer les nombreux liens tissés par l'histoire comme en attestent les excellentes relations franco-tunisiennes ou franco-marocaines.

Ces liens historiques ne sont pas qu'une simple vue romantique, expression d'une volonté unificatrice bien commode. Il suffit de visiter le cimetière militaire français au pied du Monte Cassino en Italie, ou celui de Tunis, entre autres, pour voir mêlés dans un même destin français et musulmans, tirailleurs, zouaves ou tabors. Ce destin commun, certes tragique pour ces exemples, induit de part et d'autre des racines communes profondes. Cette proximité, elle se ressent aujourd'hui encore

lorsque, pris d'envies déambulatoires dans la médina de Tunis, le Français est accosté pour évoquer les repères communs. La présence d'une population maghrébine sur le sol national devrait concourir à ce rapprochement, n'en déplaise à ceux qui préfèrent la vision historiquement fautive d'une France recroquevillée à celle de l'accueil raisonné.

Des liens historiques pour appui, qui peuvent nous faire percevoir l'autre différemment et, peut-être, endiguer le développement d'une incompréhension menaçante que l'islamisme génère à coup d'attentats meurtriers. La culture attentive de ces liens historiques profonds participera certainement au rayonnement de la France en Méditerranée.

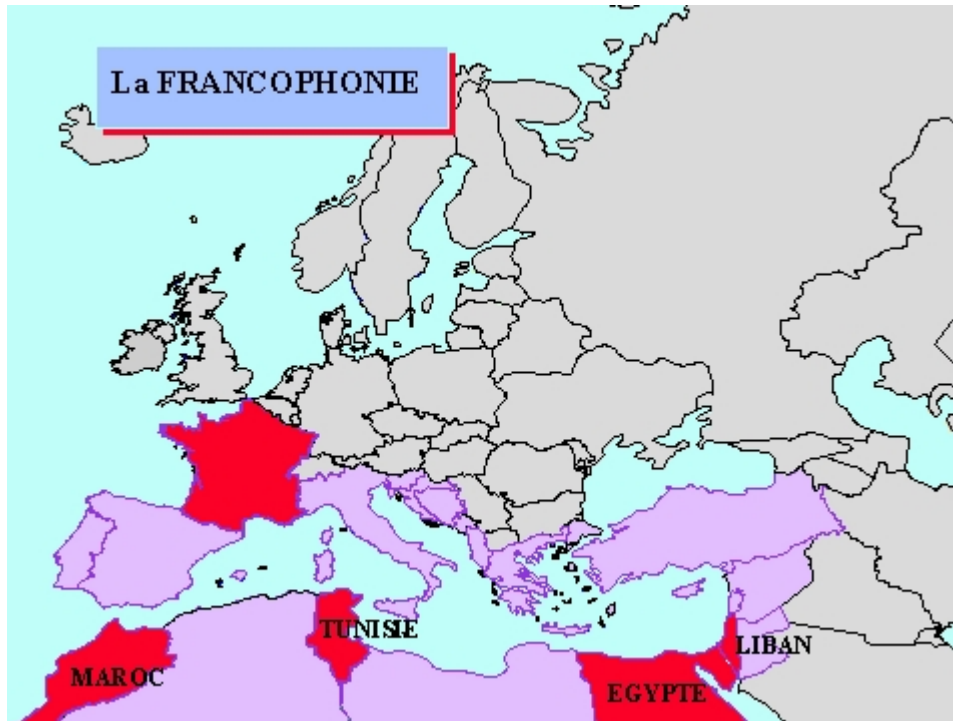
### les liens culturels pour appui

Le long passé commun, décrit précédemment, est à l'origine d'une certaine communauté culturelle qui se manifeste en tout premier lieu par la pratique d'une langue commune, le français. Il est significatif de préciser que sur le pourtour méditerranéen, cinq pays sont membres de la francophonie (annexe 2), en plus de la France elle-même.

Aujourd'hui, la francophonie n'est que le pâle reflet des ambitions nationales, ce qui en soi et paradoxalement exonère la France de toute velléité néocolonialiste, ce que ne manqueraient pas de souligner, à l'inverse, nos alliés anglo-saxons. Pour autant, et même si diplomatiquement cet objectif est inavouable, il s'agit bien de s'opposer plus qu'à la langue anglaise, au genre d'activités économiques, mentales et culturelles véhiculées par l'omnipotence américaine. Le choix de Monsieur Boutros Boutros Ghali à la tête de cette organisation, francophone et francophile bien connu, et jouissant d'une reconnaissance internationale, est gage de renouveau voire même d'expansion, ce que la France ne peut qu'encourager.

Or, la pratique d'une langue permet l'accès à la culture propre, de la France en l'occurrence et dès lors que ce pays cherche à promouvoir " une certaine vision " des relations stratégiques, l'idiome est le vecteur fondamental. L'intense réflexion stratégique américaine, dont les résultats sont accessibles en presse ouverte ou sur Internet, témoigne de ce qu'une langue répandue permet de diffuser, au-delà des idées, des modes de vie ou de pensée.

Dès lors que l'objectif stratégique français est d'offrir une autre alternative dans le rapprochement des deux rives méditerranéennes, la francophonie peut être un vecteur parmi d'autres promulguant la spécificité nationale.



- une vision française du bassin méridional

L'inexorable développement de la " globalisation " des relations humaines dans son acception la plus large, conduit de facto à percevoir l'horizon proche ou lointain sous la même optique. La puissance conduit d'ailleurs peut-être à se satisfaire de la vision générale d'une étendue stratégique car les soviétiques hier, les Américains hier et aujourd'hui ont connu et connaissent des échecs retentissants qui pourraient en partie s'expliquer par la non-compréhension de l'autre ou, à tout le moins, par l'absence de démarches conduisant à mieux comprendre. Les continents africains ou asiatiques fournissent des illustrations nettes de cette tendance lourde.

La France, sans doute par perte de puissance, inscrit différemment sa relation à l'autre (la subtilité ne serait-elle pas devenue l'arme des " faibles " lorsque les forts ou le fort peuvent conduire sans dommages leurs stratégies d'attrition ?). Par idéalisme d'aucuns veulent y voir la " sacro-sainte " différence française, mythe toujours entretenu avec la même vigueur et qui fait l'objet d'un véritable consensus national.

Quelle qu'en soit la raison, la France, s'appuyant sur l'Histoire et son influence culturelle, doit développer une stratégie caractéristique de sa vision particulière du bassin méditerranéen.

Celle-ci pourrait revêtir un double aspect ; contrer la présence américaine en offrant une autre proposition et, tout en encourageant les efforts de l'Union européenne, s'en distinguer avec résolution au risque, sinon, de ne devenir à terme qu'une puissance régionale, soucieuse de ses intérêts frontaliers.

La deuxième proposition, déjà développée précédemment, ne fera pas l'objet d'un nouvel approfondissement.

" Contrer " les Etats-Unis en Méditerranée représente une tâche complexe et difficile car l'Europe, et en particulier la Méditerranée, fait partie des objectifs principaux de notre allié. L'idée maîtresse pourrait être qu'à l'application globale de la puissance et du modèle de civilisation prônée par les USA, la France pourrait opposer une vision particulière appliquée à chacun des pays méditerranéens non pour diffuser son modèle de civilisation mais pour faire cohabiter les souverainetés entre elles. Nous retrouvons là l'opposition de la stratégie d'attrition, expression même de la domination globale américaine, et une stratégie que l'on pourrait nommer de " rapprochement ", expression de la compréhension, de l'échange et donc de l'influence française. Cette stratégie est d'ailleurs parfois appliquée, au gré de la volonté politique du moment ou des circonstances générales. Ainsi, le soutien français au plan Vance-Owen pour l'ex-Yougoslavie illustre cette volonté de compréhension de la particularité à l'inverse de l'accord de Dayton, fruit de la diplomatie américaine, et qui par sa globalité porte les germes d'une explosion de violence future, les événements au Kosovo sont là pour le rappeler. La récente crise irakienne offre une meilleure illustration encore de ce que doit être la stratégie française. Plutôt que de s'aligner simplement, simplistement pourrait-on dire, sur la position américaine, à l'image de la Grande-Bretagne, la recherche d'une autre voie, avec d'autres pays influents telle la Russie; permet au pays d'offrir une alternative et donc de diffuser son influence.

La complexité des situations politiques méditerranéennes justifient cette approche " en finesse " plutôt qu'une application globale et parfois caricaturale. Pour autant, la France ne pourra conduire cette stratégie qu'à la condition qu'elle soit suffisamment forte. Forte militairement pour être crédible diplomatiquement, forte économiquement pour lier les intérêts, forte culturellement pour développer le rayonnement. En préalable, la capacité d'étude, d'observation et donc de compréhension de l'espace en question doit être encouragée et profondément développée en liant la Défense aux universités et autres instituts de l'Education nationale pour constituer un observatoire " central ", chargé de la synthèse des produits et de l'orientation des études à mener.

Dès lors, l'influence nationale aura un rôle à jouer et une place fondamentale sur l'ensemble du bassin méditerranéen. A cela s'ajoute aussi l'impérieuse nécessité de conserver son libre arbitre et, à cet égard, ne pas se lier irrémédiablement à une structure multinationale telle l'OTAN, sous tutelle américaine, et qui pourrait conduire le pays à l'extinction de ses voix.

Cultiver donc cette " exception " française puisqu'elle fait l'objet d'un consensus, mais au service d'une vision précise et motivée, sous réserve de doter l'Etat des moyens de ses ambitions.

\* \*

\*

## Conclusion

Mr J. Hay, alors secrétaire d'Etat américain, déclara lors de l'inauguration du canal de Panama au début du XXème : " La Méditerranée est l'océan du passé, l'Atlantique l'océan du présent et le Pacifique l'océan de l'avenir ". La redécouverte récente de l'importance géostratégique majeure du bassin Méditerranéen infirme cette déclaration célèbre.

La France est un acteur " obligé " sur la scène méditerranéenne pour les raisons évoquées précédemment et, acteur majeur de la construction européenne, elle doit conduire une stratégie globale qui vise à combiner ses intérêts européens et les siens propres pour offrir un projet profondément différent de celui imposé par l'omniprésence américaine. Cette stratégie globale française appliquée au bassin méditerranéen pourrait être magnifiquement illustrée par cette phrase d'Antoine de Saint-Exupéry, écrite dans Citadelle : " Unifier, c'est nouer mieux les diversités particulières, non les effacer pour un ordre vain ".

Mais, au-delà de la " nécessité " méditerranéenne, il en va globalement de la position française sur l'ensemble des " affaires " du monde. Quelle stratégie globale la France doit-elle fonder à l'heure où les équilibres mondiaux sont si faibles ?

Sans pour autant accorder à l'Histoire des déterminismes fondamentaux qui gèleraient toute volonté novatrice, il est frappant de comparer la frilosité française des années trente à celle qui semble vouloir s'imposer aujourd'hui : attitude défensive à l'égard de la construction européenne, désengagement des forces prépositionnées en Afrique, coupe sombre dans le budget de la Défense, repliement sur soi et ses malheurs, omniprésence économique de l'Etat etc.

La France est, géographiquement, un pays maritime et continental. Sa stratégie globale doit aujourd'hui s'inscrire dans cette réalité. Le pays n'a jamais été aussi faible ou en voie déclinante que lorsqu'il s'est contenté de sa dimension continentale.

Le temps presse aujourd'hui pour que la France offre sa propre alternative ou son projet de civilisation à l'heure où le modèle américain conquiert les espaces les uns après les autres. Et, comme l'écrivit Napoléon : " La stratégie est la science de l'emploi du temps et de l'espace. Je suis, pour mon compte, moins avare de l'espace que du temps. Pour l'espace, nous pouvons le regagner, le temps perdu, jamais ".

\* \*

\*

## ANNEXE 1

Vers un projet euro-méditerranéen

2 mars 1992 :

L'Espagne, considérant que le Maghreb est une bombe à retardement que l'Europe est en mesure de désamorcer, propose la création d'une zone de libre-échange commercial entre la CEE et les pays du Maghreb qui le souhaitent.

30 avril 1992 :

Le Parlement et le Conseil européens sont saisis par la Commission d'une " Communication sur l'avenir des relations entre la Communauté et le Maghreb ". L'objectif est d'ancrer le Maghreb à la CEE à travers le libre-échange et des liens politiques plus étroits.

26 juin 1992 :

Le Conseil européen de Lisbonne déclare que " le Maghreb constitue la frontière sud de l'Union " et que " sa stabilité présente un intérêt commun important pour l'Union ". Le concept de partenariat euro-maghrébin est alors avancé.

Après le Conseil européen de Corfou en mars 1994 et celui d'Essen en décembre 1994, l'Union européenne reconnaît le caractère stratégique de la zone méditerranéenne pour l'Union et approuve le projet d'une Conférence qui doit réunir à Barcelone, en novembre 1995, les pays de la Méditerranée et les Quinze de l'Union.

RAMSES 1996

ANNEXE 2

LISTE DES ETATS ET GOUVERNEMENTS  
MEMBRES DE LA FRANCOPHONIE  
(MARS 1997)

BELGIQUE	LIBAN
BENIN	LUXEMBOURG
BULGARIE	MADAGASCAR
BURKINA FASO	MALI
BURUNDI	MAROC
CAMBODGE	MAURICE
CAMEROUN	MAURITANIE
CANADA	MOLDAVIE
CAP-VERT	MONACO
CENTRAFRIQUE	NIGER
Com. fr.de BELGIQUE	NOUVEAU-BRUNSWICK
COMORES	QUEBEC
CONGO	ROUMANIE
COTE-D'IVOIRE	RWANDA
DJIBOUTI	SAINTE-LUCIE
DOMINIQUE	SAINT-THOMAS-ET-PRINCE
EGYPTE	SENEGAL
FRANCE	SEYCHELLES
GABON	SUISSE
GUINEE	TCHAD
GUINEE-BISSAO	TOGO
GUINEE EQUATORIALE	TUNISIE
HAITI	VANUATU
LAOS	VIETNAM
	ex-ZAIRE

## BIBLIOGRAPHIE

Anthologie mondiale de la stratégie, Gérard Chaliand, Robert Laffont, 1990.

Atlas stratégique, Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, Fayard, 1983.

Civilisation méditerranéenne et pensée française, P.J André, La Colombe, Paris, 1959.

Défense nationale, octobre 1997.

Encyclopaedia Universalis, France, 1980

Fragments d'Europe, Michel Foucher, Fayard, 1993.

Histoire de la guerre froide, André Fontaine, Fayard, trois tomes, 1965, 1967, 1982.

Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, Jean-Baptiste Duroselle, Dalloz, 1981.

Histoire du monde contemporain, Pierre Miquel, Fayard, 1991.

Incitation à la réflexion stratégique, Eric de La Maisonneuve, Economica, 1998.

L'état du monde, édition 1998.

L'Europe, Histoire de ses peuples, Jean-Baptiste Duroselle, Perrin, 1990.

La Méditerranée, nouveaux défis, nouveaux risques, sous la direction de Jean-François Daguzan et Raoul Girardet, Publisud, 1995.

Le Fil de l'épée et autres écrits, Charles De Gaulle, Plon, 1990.

Les cahiers de Mars, numéro 151, 4<sup>o</sup> trimestre 1996.

Mémoires de guerre, Charles De Gaulle, Plon, 1989.

Notre siècle, René Rémond, Histoire de France, Fayard, 1991.

Ramses 96, sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, 1995.

Ramses 98, sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, 1997.